



274933 - La ponction lombaire et le jeûne

question

La ponction lombaire entraine-t-elle la rupture du jeûne? C'est un examen médical consistant à recueillir le liquide céphalo-rachidien (LCR) ou liquide cérébro spinal dans la cavité subarachnoïdienne par une ponction dans le dos entre deux vertèbres .Elle peut être faite au moyen d'une fine aiguille introduite dans le colonne vertébrale au bas du dos.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Le jeûne n'est pas invalidé par l'introduction d'un outil dans le cerveau ou dans la cavité subarachnoïdienne ou dans la colonne vertébrale pour leur exploration ou pour une ponction.

Une résolution de l'Académie islamique de jurisprudence relatif aux facteurs qui provoquent la rupture du jeûne mentionne les éléments que voici:

Choses qui n'entraînent pas la rupture du jeûne:

1. Une goutte dans l'oeil ou l'oreille , ou le nettoyage de l'oreille ou une goutte dans le nez ou la pompe installée au nez, à condition d'éviter d'avaler ce qui en arrive à la gorge.
2. Les médicaments placés sous la langue pour soigner l'angine de la poitrine et d'autres (douleurs), à condition d'éviter d'avaler ce qui en parvient à la gorge.
3. Ce qu'on introduit dans le vagin comme suppositoires, ou produits de nettoyage ou sondes vaginales ou un doigt dans le cadre d'un examen médical.
4. Introduction d'un microscope ou d'un DIU ou consort dans l'utérus.



5. Ce que l'on introduit dans l'organe génital masculin ou féminin comme une sonde fine ou un microscope ou un matériau ombragé ou un médicament ou une solution destinée à nettoyer la vessie.
6. Opérer un trou dans une dent ou enlever une molaire ou procéder à un bain de bouche ou se curer les dents ou les brocher, à condition d'éviter d'avaler ce qui en parvient à la gorge.
7. Se gargariser et employer une pompe pour traiter une affection buccale, à condition d'éviter d'avaler ce qui en arrive à la gorge.
8. Les injections thérapeutiques sous-cutanées ou musculaires ou intraveineuses, à l'exception des liquides et des injections de perfusion.
9. Les gaz d'oxygène.
10. Les gaz anesthésiques à moins qu'ils ne comportent un liquide nutritif.
11. Ce que le corps absorbe suite à l'usage d'un crème ou une pommade ou un bandage destiné à soigner la peau et imprégné d'une matière thérapeutique ou chimique.
12. Introduction d'une sonde fine dans les artères pour photographier ou soigner les artères du coeur ou d'autres organes.
13. Introduction d'une sonde à travers l'extérieur du ventre pour examiner les entrailles ou mener une opération chirurgicale.
14. Prélèvement d'un échantillon du foie ou d'autres organes sans que cela ne s'accompagne de l'administration de solutions.
15. L'usage de l'endoscope qui ne porte pas de liquides ou d'autres matières.
16. Introduction d'un instrument ou d'une matière thérapeutique dans le cerveau ou la moelle épinière.



17. Le vomissement involontaire, contrairement à celui provoqué. » Extrait de la revue de l'Académie islamique de Jurisprudence.

Allah le sait mieux.